



Assises Juridiques de la mode, du luxe et du design jeudi 10 mars 2022



Comprendre la transformation et les évolutions qui animent la mode, le luxe et le design

Cette journée a pour objectif d'aborder les dernières évolutions du paysage juridique du secteur de la mode, du luxe et du design, intervenues dans l'année 2021.

La digitalisation de notre quotidien fait émerger de nouvelles problématiques juridiques appliquées au secteur de la mode et à l'industrie du luxe et amène les professionnels à s'interroger sur la protection apportée aux actifs immatériels et sur le régime applicable aux acteurs du secteur digital.

ATTENTION : présentiel complet

[Télécharger la plaquette en PDF](#)



Durée de la formation : 7 heures

Domaine de compétences : Droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication, Droit de la propriété intellectuelle

Niveau de formation : Niveau 2 : approfondissement des connaissances et pratique de la matière

PUBLIC & PRE-REQUIS

VOUS ETES CONCERNE

Les professionnels du droit dans les secteurs de la mode, du luxe et du design : Avocat, Dirigeant d'entreprise, Directeur des affaires juridiques et collaborateur des services juridiques de l'industrie de la mode, Juriste-conseil, Juriste de coopérative, Juriste de fédération, Juriste d'association, Ingénieur qualité et réglementation, Chercheur et maître de conférence.

Entreprises : Les journées d'étude organisées par LEXPOSIA SAS sont éligibles à la prise en charge par les Organismes collecteurs agréés - OPCA et FIF-PL.

Avocats : Cette formation valide 7 heures au titre de la formation continue obligatoire des avocats

Formation homologuée par le Conseil National des Barreaux

PRE-REQUIS

Il est nécessaire d'être un professionnel du droit (avocat, juriste, expert, magistrat, ...) pour suivre cette formation. Il est également recommandé d'avoir des connaissances générales du droit de la propriété intellectuelle.

Avant toute inscription, merci de compléter le [formulaire d'analyse des besoins et des connaissances](#) et de nous le retourner à l'adresse lhong@lexposia.com

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Actualiser ses connaissances jurisprudentielles
- Comprendre les enjeux du nouveau cadre applicable à la distribution sélective
- Analyser les enjeux des contrefaçons sur les réseaux sociaux et plateformes et connaître le contenu du projet de loi de lutte anti-contrefaçon
- Comprendre le DSA et ses enjeux
- Définir le statut des influenceurs et le régime juridique qui leur est applicable
- Définir le régime juridique applicable aux métavers et NFT et comment les protéger
- Comprendre et définir les dispositions de la loi AGEC applicables au secteur de la mode



Assises Juridiques de la mode, du luxe et du design jeudi 10 mars 2022

INFORMATIONS PRATIQUES

Où ?

Shangri-La Hôtel, Paris XVIème
10 Avenue d'Iéna, 75116 Paris

Comment ?

VOUS ACCUEILLIR SEREINEMENT

Nous sommes heureux de vous pouvoir enfin vous retrouver !

Votre sécurité étant notre priorité, nous mettons en place tout le dispositif nécessaire pour vous accueillir dans les meilleures conditions

- Port du masque obligatoire facultatif dès présentation d'un pass sanitaire en cours de validité
- Utilisation obligatoire du gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée du salon
- Respect de la distanciation sociale entre les convives
- Les regroupements debout ne sont pas autorisés
- Le déjeuner sera servi à table

PASS SANITAIRE

Dans le but de réduire les risques de transmission de la Covid-19, la présentation d'un pass sanitaire sera obligatoire pour accéder aux salons de l'Hôtel Shangri-La à Paris, pour toutes les personnes de 18 ans et plus.

Nous vous rappelons que vous pourrez suivre notre événement en digital

[Télécharger notre protocole sanitaire en PDF](#)

Dans l'ancienne demeure du prince Roland Bonaparte, surplombant la tour Eiffel et la Seine.

À quelques minutes des Champs-Élysées, le SHANGRI-LA HÔTEL allie les styles européens avec l'hospitalité asiatique traditionnelle.

Situé entre le Jardin du Trocadéro et le Musée national des arts asiatiques Guimet, à proximité du Conseil Economique Social et Environnement.

L'hôtel est à 45 minutes de l'aéroport Charles de Gaulle et à 30 minutes de l'aéroport de Paris Orly.

Les six principales gares de la ville sont facilement accessibles et la station de métro Iéna est située à quelques minutes à pied

Connexions aéroport

Il existe plusieurs options pour rejoindre le Shangri-La Hotel, Paris. Les clients peuvent choisir entre la prise en charge de la limousine à l'hôtel, le taxi ou le métro.

Service Conciergerie du Shangri-La

Les concierges du Shangri-La peuvent vous aider à préparer votre séjour : Gérer votre arrivée à Paris, Organiser votre transfert Gare ou aéroport, Réserver des places pour des spectacles, Organiser des visites.

N'hésitez pas à contacter l'équipe Conciergerie: conciierge.slpr@shangri-la.com / (33 1) 5367 1966.

[PLAN GOOGLE](#)

Personnes à mobilité réduite : Le lieu est accessible aux personnes à mobilité réduite

Hébergement

RÉSERVEZ VOTRE HÉBERGEMENT AU SHANGRI LA À UN TARIF PRÉFÉRENTIEL

Sous réserve de disponibilité au moment de votre réservation, vous pourrez bénéficier des commodités et des services du Palace, pour que votre séjour soit le plus agréable.

Une chambre pour une nuit au tarif particulier de 790,00 € TTC.

Pour obtenir le code promotionnel, prenez contact avec Laura Hong – lhong@lexposia.com – 01 44 83 66 76

Contact

Laura Hong - lhong@lexposia.com - 01.44.83.66.76

METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION

METHODES MOBILISEES

Formation en présentiel et en digital avec l'intervention de plusieurs intervenants apportant leurs connaissances et retours sur expérience durant les tables rondes et interventions.



Assises Juridiques de la mode, du luxe et du design jeudi 10 mars 2022

Points forts : interactivité, questions/réponses avec les intervenants, débats entre les participants.

Les intervenants peuvent présenter un support powerpoint qui vous sera remis après la formation, sous réserve d'avoir obtenu leur accord
Après la formation, il vous est possible de visionner le replay vidéo depuis votre compte personnel.

MODALITES D'EVALUATION

Il est nécessaire d'être un professionnel du droit afin de disposer des compétences nécessaires pour suivre cette formation.

A l'entrée de la formation, vous devrez renseigner un questionnaire afin d'analyser vos besoins et vos connaissances.

Durant la formation, il vous est possible de poser vos questions aux intervenants ou aux autres participants.

A la fin de la formation, un questionnaire de fin de formation vous sera remis afin d'évaluer que vous avez atteint les objectifs fixés.

Aussi, un questionnaire d'évaluation à chaud sera à remplir par vos soins afin d'évaluer notre formation.

Il vous sera indispensable de compléter ces deux questionnaires afin d'obtenir votre attestation de fin de formation.



Assises Juridiques de la mode, du luxe et du design jeudi 10 mars 2022

PROGRAMME DE L'EVENEMENT

09h00 - 09h10	Ouverture de la journée	Emmanuelle HOFFMAN , avocat
09h10 - 10h10	Analyse de la jurisprudence	Yann BASIRE , directeur général, maître de conférences, Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle, Université de Strasbourg Elise MELLIER , magistrat, troisième chambre, Tribunal judiciaire de Paris Bénédicte ROUMY-BULLIER , directeur Juridique Creation & Communication, Chanel Modération : Emmanuelle HOFFMAN , avocat
10h10 - 10h30	Comprendre les enjeux du nouveau cadre applicable à la distribution sélective Distribution sélective et révision du règlement d'exemption par catégorie applicable aux accords verticaux (VBER) pour juin 2022	Xavier GUEANT , directeur juridique, Fédération des Entreprises de la Beauté
10h30 - 11h00	Pause café	
11h00 - 11h15	Intervention sur la loi de modernisation de la lutte contre la contrefaçon	Pierre-Yves BOURNAZEL , député
11h15 - 12h10	Comprendre les enjeux de la contrefaçon à l'ère du numérique Retour sur le Projet de loi de modernisation de la lutte contre la contrefaçon et analyse de la contrefaçon sur les réseaux sociaux et les plateformes	Yves Alain SAUVAGE , Associate general counsel, Chanel Pierre BEREZCZ , président, EBRAND David SAUSSINAN , Global Relations Manager, Amazon Modération : Emmanuelle HOFFMAN , avocat associé, Hoffman avocats
12h10 - 12h30	Grand Témoign L'impact des GAFAM dans la contrefaçon et le non respect du droit d'auteur	Etienne GERNELLE , directeur de la rédaction, Le Point
12h30 - 14h00	Déjeuner assis	
14h00 - 14h20	Grand Témoign	Yuan ZOU , Head of Europe Luxury & Fashion, Hylink
14h20 - 14h50	Connaître les dispositions du Digital Services Act et ses enjeux	



Assises Juridiques de la mode, du luxe et du design jeudi 10 mars 2022

Delphine SARFATI SOBREIRA, directrice générale, UNIFAB

Philip CORDERY, expert associé, Europtimum conseil

14h50 - 15h50 Définir le régime juridique applicable aux influenceurs

May BERTHELOT, responsable Réputation et Lutte anti-contrefaçon, Videdressing & Leboncoin

Camille RINGLE, directrice juridique, Women Management

Nathalie CROS COITTON, CEO, Women Management

Coralie LARCHER, avocat

Modération : **Frédéric GALINIER**, directeur délégué, Fédération de la Haute Couture et de la Mode

15h50 - 16h20 Pause café

16h20 - 17h10 Analyser les enjeux des métavers et produits NFT et le régime juridique qui leur est applicable

Pierre Nicolas HURSTEL, Chief Executive Officer, Arianee

Rémy André OZCAN, président, Fédération Française des Professionnels de la Blockchain

Ingrid Mery HAZIOT, avocat, Avant Garde avocats

Modération : **Emmanuelle HOFFMAN**, avocat

17h10 - 17h40 Analyser l'impact de la loi AGEC dans la filière textile-habillement

Signalétique Triman, informations sur les caractéristiques et qualités environnementales d'un produit et affichage environnemental

Jean-Placide NYOMBE, juriste, Fédération de la Maille, de la Lingerie & du Balnéaire

NOS PARTENAIRES



Ecole de Formation Professionnelle des Barreaux

Partenaire académique

<http://www.efb.fr>



FÉDÉRATION
DE LA
HAUTE COUTURE
ET DE
LA MODE

Fédération de la Haute Couture et de la Mode



Assises Juridiques de la mode, du luxe et du design jeudi 10 mars 2022

La Fédération de la Haute Couture et de la Mode (FHCM) réunit les Maisons de création, françaises et internationales sélectionnées pour leur créativité et leur savoir-faire unique et innovant. La FHCM est à la fois une Organisation Professionnelle au service de ses Membres et une Organisation Évènementielle qui coordonne la Paris Fashion Week® et la Haute Couture Week.

Partenaire institutionnel

<https://fhcm.paris/fr/>



Fédération de la Maille, Lingerie & Balnéaire

Partenaire institutionnel

<https://www.la-federation.com/>



Fédération Française de la Franchise

Partenaire institutionnel

<https://www.franchise-fff.com>



Fédération Française des professionnels de la Blockchain

Partenaire institutionnel

<https://www.federation-blockchain.fr/>



LexisNexis

LexisNexis s'appuie sur une expertise juridique et éditoriale, des contenus de référence et une technologie de pointe pour apporter au monde du droit et aux professionnels de tous les secteurs (avocats, notaires, directeurs juridiques, experts-comptables, étudiants, etc.) une vaste gamme de produits et des services réputés.

Partenaire media

<https://www.lexisnexis.fr>





Assises Juridiques de la mode, du luxe et du design
jeudi 10 mars 2022

Union des Fabricants

Partenaire institutionnel

<https://www.unifab.com/>